



Paris, 28 mars 2014,

LE DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN CONSACRÉ DESTINATION VÉLO 2014

Pour valoriser les territoires et leurs efforts d'aménagement et de structuration de l'offre en faveur du tourisme à vélo, la Fédération française de cyclotourisme a décerné le premier trophée Destination Vélo de l'année, en collaboration avec Dominique Lebrun, coordonnateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo, le Salon Destinations Nature et l'association des Départements et Régions cyclables, et en présence de Véronique Eloi-Roux, conseillère chargée du sport auprès de Madame la ministre des Sports.

Une première édition encourageante

Cette édition du Trophée de la Destination vélo de l'année est de très bon augure pour les saisons prochaines. Elle a permis de constater une prise en compte globale du cyclotouriste par les Destinations départementales. En effet, tous les dossiers présentés étaient particulièrement qualitatifs et montraient un réel désir de s'inscrire dans une démarche de développement et de promotion du tourisme à vélo.

Le Bas-Rhin, Destination Vélo 2014 !

Au-delà du développement conséquent qui permet aux cyclotouristes de visiter en tout liberté, sécurité et confort ce département, le Bas-Rhin développe incontestablement une véritable culture du vélo. Le jury a tenu à saluer notamment la politique cyclable mise en place par le Conseil général du Bas-Rhin (Plan vélo 2020) qui encourage la pratique du vélo comme une alternative à la voiture, l'effort d'aménagement global du territoire avec un maillage qui relie les différents pôles d'attraction touristique, des outils de promotion précis et complets (site web, totems d'informations et dépliants) à destination du grand public, et des hébergements adaptés. La Destination Vélo Bas-Rhin s'est réellement distinguée par la quantité et la qualité de ses aménagements cyclables.

Deux destinations nominées : Charente-Maritime et Savoie – Mont Blanc

Deux destinations ont été désignées pour leurs initiatives déjà très importantes et pour leurs développements futurs ou leur mode de fonctionnement innovant.

Charente-Maritime : Ce département est choisi par le jury comme 1er nommé en raison du fort développement déjà constaté, notamment sur le secteur côtier. Le jury l'encourage à continuer ses actions pour couvrir à terme l'ensemble de la destination.

Savoie – Mont Blanc : Les départements de la Savoie et de la Haute Savoie, ont chacun une offre très complète pour le tourisme à vélo, jugée individuellement par le jury. Leur choix d'une candidature groupée montre l'intérêt pour les destinations à travailler main dans la main pour un développement cohérent. Le jury a donc décidé de mettre en valeur ce regroupement touristique exemplaire en nommant les 2 départements autour de leur promotion unique de destination.

Un jury de spécialistes du vélo et du tourisme

Réuni le 19 mars dernier pour étudier tous les dossiers de candidatures, il est composé d'acteurs reconnus du vélo et du tourisme :
Dominique Lebrun, coordonnateur interministériel le développement de l'usage du vélo
Florence Lung, commissaire général Destinations Nature
Dominique Lamouller, président de la Fédération française de cyclotourisme
Jean-Michel Richefort, Directeur technique national de la Fédération française de cyclotourisme
Camille Thomé, secrétaire générale de l'association des Départements et régions cyclables (DRC)
Jean-Luc Bouland, journaliste et secrétaire général de l'association des Journalistes de Tourisme

Contact Presse FFCyclotourisme :

Sophie Mauriange, presse@ffct.org, 01 56 20 88 78 / 06 82 70 66 92

Bertrand Houillon, b.houillon@ffct.org, 01 56 20 88 73 / 06 74 08 21 19

Partenaires :

